

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 5 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul

Présents : DESAGE RECHATIN Fabienne - PICHON DELOME Marie-Line - CROUZET Éric - BROUSSARD Olivier
BROUSSARD Frédéric - GUERIN Alain - VEY Christophe

Absents : DUMAS Georges - PACALON Didier

TRAVAUX SALLE DU BELVEDERE

Le conseil municipal valide le devis de 11 492,50 € HT de l'entreprise Grail.
Ce devis comprend les travaux de peinture et la pose de carrelage sur les sous-bassement.

TERRAIN PLATESPINAT

Le maire informe qu'un mur appartenant à Mme Charra est situé sur du domaine public.
Afin de régulariser la situation, le conseil municipal accepte de vendre à Mme Charra 104 m² de terrain à 1€ le m²

TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Municipal s'oppose au transfert en 2020 des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes du Haut Lignon (CCHL)

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORIE

Dans l'attente du versement de la totalité des subventions attribuées aux travaux d'aménagement de la place, le conseil municipal autorise le maire à renouveler la ligne de trésorerie à hauteur de 50 000 €.

ENCAISSEMENT DES RECETTES DES VENTES DE BOIS PAR L'ONF EN LIEU ET PLACE DE LA COMMUNE

Le conseil refuse l'encaissement des recettes des ventes des bois par l'ONF en lieu et place de la collectivité.

DENOMINATION DES RUES

Le conseil municipal approuve les dénominations de rues proposées par les services de la Poste

VOIE COMMUNALE DU CROUZET

Un propriétaire riverain de la route du Crouzet affirme que ce chemin communal se déplace en direction de sa propriété.

M. le Maire accompagné des 2 adjoints et de M. VEY, conseiller municipal et propriétaire d'un terrain également limitrophe à cette voie, se sont rendus sur place afin de vérifier ce déplacement.

Les élus présents n'ont pas observé de modification mais ont constaté la présence d'un trou en contrebas du chemin pouvant engendrer un abaissement de la voie. La commune va donc engager des travaux de soutènement.

La commission voirie va prochainement se réunir pour réfléchir aux travaux à entreprendre pour empêcher l'infiltration des écoulements d'eaux du chemin dans la maison de ce riverain.

QUESTIONS DIVERSES

- Chemin : Un propriétaire de parcelles situées au lieu-dit La Combe et sur lesquelles passe un chemin privé demande à la commune de déplacer ce chemin à la limite de la propriété voisine.

Vu le caractère privé de cette voie, la commune n'effectuera pas les travaux demandés.

- Le Crouzet de Ruelle : Le bornage des tronçons de chemins ruraux à céder au Crouzet de Ruelle a été réalisé.
- Compteurs Linky : Courant mai, ENEDIS va commencer le déploiement des compteurs Linky sur la commune. Des brochures d'information sont disponibles en mairie.
- Panneaux électoraux : Lors de l'aménagement de la place, il était prévu de créer une tranchée pour fixer les panneaux électoraux. Après réflexion, cette tranchée sera remplacée par l'installation d'une barrière avec glissière.
- Ardéchoise : La prochaine réunion pour les décorations de l'Ardéchoise est prévue le 28 avril à partir de 14H30.
Un séjour d'une semaine au gîte communal sera offert à l'un des participants de la course.
- Gîte : Dans le cadre des animations de Gîtes de France, la commune participera à l'opération « Fête des Mères ». Une rose sera remise à toutes les mamans séjournant dans le gîte ce jour-là.
- Signalétique : La CCHL demande aux communes de faire un état des lieux de sa signalétique afin de référencer les besoins.
- Animations sur la commune :
 - 12 avril à 19H00 : concert de printemps de l'école intercommunale de musique
 - 27 avril : Conte en Marche
 - 17 juillet à 21H00 : Interfolk. La commune accueillera le Pérou – 4 € l'entrée, gratuit pour les moins de 16 ans
 - 7 décembre : Fête de la lumière